



EGALE

Réponse Liste Europe Ecologie Menée par Marie Toussaint

L'ensemble de notre [programme est disponible sur notre site](#).

Listes européennes

Oui, nous souhaitons que les élections européennes soient réellement européennes et parlent des sujets européens.

Les Écologistes sont le groupe le plus cohérent dans leurs positions et dans leur vote au Parlement européen. Nous avons construit un manifeste européen dense qui aborde l'ensemble des thématiques et fait consensus entre les différents partis membres, il a été l'occasion d'une discussion paneuropéenne sur les enjeux de notre continent.

Nous avons par ailleurs soutenu la mise en place de listes transnationales à la fois sur la proposition de 2022 et dans le rapport sur la composition du Parlement voté en juin 2023 où nous avons soutenu le paragraphe 3 pour mentionner à nouveau ces listes transnationales.

Financement propre de l'Union européenne

Oui, les Écologistes sont mobilisés depuis des années pour que le budget de l'Union européenne soit à la hauteur de nos ambitions et ne dépendent plus du bon vouloir des États-membres.

Au-delà de donner des marges de manœuvre aux États membres pour investir en mettant fin au pacte d'austérité, nous devons faire vivre le projet européen communautaire et mutualiser nos capacités budgétaires et d'investissement pour faire du Vieux continent le champion de la transition juste.

- **Un emprunt commun européen** et une création monétaire à mission sociale et environnementale susceptible d'investir dans les projets des États membres.
- **Stabiliser un budget européen de long terme**, basé sur un accroissement des ressources propres de l'Union (se substituant partiellement et progressivement aux participations nationales), qui seraient collectées dans un esprit de justice sociale
- **Renforcer le rôle du Parlement européen** dans les choix budgétaires annuels et pluriannuels, en particulier en renforçant son rôle de codécision avec le conseil en matière de ressources et de fiscalité.

Les rémunérations des actionnaires augmentent sept fois plus rapidement que les salaires (Indice mondial des dividendes et Conférence européenne des Syndicats) au sein de l'Union européenne, alors même que les ménages européens doivent faire face à une stagnation de leurs revenus et que les entreprises devraient investir dans la transition environnementale de leurs activités. L'absence



de volontarisme politique en matière de fiscalité du capital, engendrant des accumulations mécaniques de richesses, est au cœur de ce dérèglement structurel. Face à cette injustice criante dans la distribution des richesses, l'Europe doit se montrer volontariste en matière de politique fiscale et redistributive.

- **Tendre vers l'Union fiscale** en mettant **fin à l'unanimité dans le domaine fiscal** pour passer à la majorité qualifiée, soit par une réforme des traités soit en utilisant la clause passerelle prévue par les traités actuels. L'Union fiscale est un levier essentiel du financement de la redirection écologique et de la justice sociale et fiscale.
- **Taxer la fortune des milliardaires en instaurant un ISF climatique européen** : cet impôt écologique sur les 0,5% les plus riches de chaque État membre permettrait de rapporter au moins 200 milliards d'euros par an, sommes pouvant être investies pour financer la transition (l'impôt sur les actifs carbonés ayant vocation à s'éteindre à terme).
- **Taxer les transactions financières spéculatives sur les marchés**, notamment les transactions infra-journalières et le trading de haute fréquence qui sont les pratiques les plus spéculatives. Cette taxe de 0,1% sur le volume de transactions pourrait rapporter 60 milliards de recettes supplémentaires à l'Europe.
- **Assortir les rémunérations exceptionnelles des dirigeants d'entreprise d'indicateurs sociaux et environnementaux**, afin qu'il n'y ait pas de captation de profit sans impacts sociétaux associés.
- **Encadrer les durées de détention des actifs** à travers une fiscalité favorable pour les détentions de long terme et une taxation majorée pour les investissements spéculatifs de court terme
- **Taxer les superprofits**, en particulier des opérateurs financiers et les multinationales qui réalisent des bénéfices excessifs pendant les crises (ex. pandémie COVID-19, augmentation des prix des produits alimentaires suite à la crise énergétique) en taxant à 50% les bénéfices extraordinaires réalisés par les entreprises qui ont observé une augmentation de 10% de leurs bénéfices nets par rapport aux 5 dernières années pour financer les dispositifs d'accompagnement à la transition juste des personnes vulnérables.
- **Supprimer la niche fiscale sur le kérosène et shipping maritime**, actuellement exemptés. Les exemptions fiscales du secteur aérien ont totalisé un manque à gagner pour les États européens de l'ordre de 34 milliards d'euros (T&E, 2023).
- **Augmenter l'impôt minimum sur les sociétés européennes.**
- **Lutter contre les paradis fiscaux** : reprendre la bataille contre les paradis fiscaux partout dans le monde, renforcer le contrôle des flux de capitaux au sein de l'UE, renforcer les critères d'inscription sur la liste des paradis fiscaux et veiller à ce que les États membres n'autorisent pas les pratiques fiscales déloyales.



Investissement au Parlement européen

Les Ecologistes sont présents, votent et s'investissent car ils considèrent que le travail au Parlement européen est essentiel à la démocratie et pour aboutir à une Fédération européenne. Sur la dernière mandature, les 13 députés européens de la délégation française ont couvert l'ensemble des Commissions parlementaires et assuré une présence sur tous les sujets. Ils ont portés plusieurs sujets. Marie Toussaint a porté la reconnaissance de l'écocide dans la directive sur la criminalité environnementale. David Cormand la législation sur les "green claims" (étiquetage sur environnemental). Gwendoline Delbos-Corfield a porté le rapport qui a permis de prendre des sanctions financières contre les dérives non-démocratiques en Hongrie. Caroline Roose a participé à l'interdiction de l'élevage en cage et à la réglementation du transport d'animaux.

Les Ecologistes s'engagent et continueront à s'engager au Parlement européen dans leurs actions législatives et en lien avec la société civile. Nous sommes [les députés les mieux notés par les ONG](#).

Lutte contre la corruption

Nous avons été le premier groupe du Parlement européen à mettre en place un système pour améliorer la transparence de nos rencontres avec les représentants d'intérêts. Nous ne rencontrons que des lobbies enregistré dans le registre de transparence. C'est grâce à nous que le Parlement a mis en place des règles obligatoires pour que les rapporteurs, les shadow rapporteurs et les chairs rendent publiques leurs rencontres avec des lobbyistes.

Le groupe Verts/ALE a une politique interne sur l'utilisation de l'allocation de dépenses générales qui doit être gérée sur un compte bancaire distinct, l'argent non dépensé doit être rendu et les dépenses doivent pouvoir être justifiée.

Nous avons renforcé les règles du Parlement sur les conflits d'intérêt avec une meilleure définition du conflit d'intérêt et la clarification de la conduite à tenir.

Sur la question des "side jobs", les députés sont obligés de les déclarés. Nous avons réussi à introduction la déclaration des actifs pour connaître les revenus personnels que peuvent avoir les députés. Les députés Verts, en plus, ne doivent accepter aucune rémunération d'organisation ou d'individus qui sont du ressort du registre des transparences.

L'ensembles des règles du groupe Verts/ALE est [disponible sur leur site](#).

Par ailleurs, dans notre programme, nous souhaitons renforcer la transparence en Europe face aux lobbies avec plusieurs mesures :

- **Renforcer les outils européens de lutte contre la corruption** par l'adoption d'une directive européenne créant des délits d'atteintes aux intérêts démocratiques de l'Union, puis par l'extension de la compétence de l'Office de lutte antifraude (OLAF) et du Parquet européen à poursuivre ces délits. A terme, doter ces autorités de leur propre force de police judiciaire européenne.
- **Soumettre les gouvernements étrangers aux règles de transparence du lobbying**, au même titre que les intérêts privés ou particuliers.



- **Créer une loi de séparation des lobbies et des institutions** qui assure des pouvoirs suffisants à la future Haute Autorité d'éthique européenne, pour contrôler le respect de la charte éthique, et qui étende les obligations d'inscription et de publicité des rencontres réalisées par les élu-e-s. Cette Haute Autorité doit également être chargée de la transparence de la vie publique pour contrôler les responsables politiques et les fonctionnaires et prévenir les conflits d'intérêt et la corruption.
- **Créer une plateforme européenne de transparence du lobbying**, centralisant les informations du Registre européen mais aussi ceux des États membres comme celui de la Haute Autorité de la Transparence de Vie publique.
- **Supprimer tous les badges d'accès au Parlement européen aux représentant-e-s d'intérêts** couplé à une publication obligatoire des rendez-vous des eurodéputé-e-s et des fonctionnaires européen-ne-s. Cela permet la publication de toute rencontre et activité de représentation d'intérêts.

Contacts



Pour toute information complémentaire :
<https://ecologie2024.eu/>

Suivez-nous sur les réseaux sociaux :
[Facebook](#) ; [X](#) ; [Instagram](#) ; [Chaine YouTube](#)

Contacts :

Presse : benjamin.roudet@ecologie2024.eu

Programme : chloe.fabre@ecologie2024.eu